

Réserve de la " Saline de la Grande Paroisse " à Pen-Bron

par A. BEGUET

La S.S.N.O.F. (Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France, siège : 2, rue Athenas à Nantes, au Muséum d'Histoire Naturelle) s'est portée acquéreur en 1968, de 8 hectares 66 de marais salants en friche, totalisant 129 œillets, au lieu dit « La Grande Paroisse », sur la commune de Guérande. Le but visé est de constituer en ce lieu une micro-réserve botanique avec, pour objectif primordial, la conservation des espèces typiques en voie de disparition ou même la réacclimatation d'espèces disparues, mais caractéristiques de ces formations botaniques.

La réserve, appelée « Saline de la Grande Paroisse », comprend essentiellement le marais constitué lui-même des œillets, gobiers, adernes, représentant la superficie indiquée, et, accessoirement, les copropriétés d'une vasière, des étiers, fossés (= talus) qui l'entourent, ainsi qu'un chemin d'accès de 200 m, conduisant de la route à la saline. Comparée aux réserves classiques, c'est une parcelle minuscule, mais à faciès assez variés. Etant inculte depuis déjà longtemps, elle est envahie par le cortège habituel des slikkes : vases à Salicornes, prairies à Obiones et à *Suaeda*. N'étant plus fonctionnelle, elle n'est donc plus inondée régulièrement, il en résulte que l'aspect halophile a fait place, dans le fond de la Saline, à une végétation plus hygrophile de *Phragmites* due à un adoucissement progressif de cette zone par accumulation des eaux de précipitation. Enfin, certaines dépendances à faciès d'« *Helichrysetum* » (*Koelerion* surtout) forment transition avec les dunes fixées voisines. Les talus herbeux et le chemin d'accès lui-même offrent des aspects variés des formations concomitantes. Une dépression aquatique révèle même un choix inattendu de *Juncus*.

L'intérêt d'une telle micro-réserve, exclusivement botanique, se révèle actuellement par le fait qu'elle cristallise autour d'elle la curiosité et l'intérêt compréhensifs des propriétaires voisins. Ceux-ci, dans un premier temps, nous ont spontanément ouvert leurs portes aux fins de prospections désintéressées. Dans un deuxième temps, la S.S.N.O.F., entraînant avec elle toutes les bonnes volontés, envisage de constituer une sorte de Syndicat de propriétaires, dans le but de parvenir à étendre, à partir de ce qui existe : les avantages, le gardiennage et la protection, à une réserve plus vaste qui pourra atteindre 180 ha. Cette extension, couvrant surtout les dunes fixées mais aussi quelques marais voisins, offre un éventail intéressant de sous-formations de l'« *Helichrysetum* », du classique couvert sous *Pinus* et des minuscules fourrés du « *Salicetum* » (*S. Repens*) à la pelouse rase bryolichénique, au « *Koelerion* » surtout, avec toujours la classique bordure littorale de dunes blanches à « *Galio-ammophiletum* ». Ces formations sont truffées par endroits de micro-tourbières à *Scirpus Holoschoenus*, témoins d'une évacuation difficile des eaux due à une pente de ruissellement déficiente.

Tout cela n'en est qu'au stade de projet ; si les résultats se révèlent encourageants, ils pourront inciter à des initiatives analogues. Cette façon originale de procéder a l'avantage, en groupant les intérêts, de faire prendre conscience de nos problèmes à un milieu qui, pour être extérieur aux Sciences naturelles, n'en est pas moins favorable et activement coopérant pour la Protection de la Nature.

Si cet aménagement réussit à s'organiser, ce sera, à notre connaissance, le premier à caractère à la fois collectif et privé, réalisé en l'occurrence sous l'égide et la responsabilité de la S.S.N.O.F.